

24 JUL. 2012

Paul SALEN
Député de la Loire
Premier Vice-Président du Conseil Général de la Loire

Monsieur Marc SANCHEZ
Secrétaire général - SDI
2 rue de la Chauderaie
69340 - FRANCHEVILLE

Nos réf :
PG/FC

Paris, le 12 juillet 2012

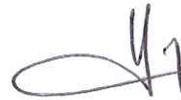
Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier m'alertant de la situation difficile que rencontrent les très petites entreprises concernant les frais bancaires et les problèmes de recrutement.

Votre dossier a retenu toute mon attention aussi j'ai décidé de questionner le gouvernement quant aux mesures qui pourraient être prises en vue de faciliter l'accès au micro-crédit pour les TPE ainsi que pour rendre le fonctionnement de Pôle Emploi plus conforme à vos attentes.

Je vous fais aujourd'hui parvenir une copie de cette question et je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse du gouvernement ainsi que de nouveaux éléments intéressant votre dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.



Paul SALEN
Député de la Loire-Foréz

Paul SALEN
Député de la Loire
Premier Vice-Président du Conseil Général de la Loire

QUESTION ECRITE n° 844

Question écrite insérée au Journal Officiel
du **mardi 17 juillet 2012**

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage, sur les problèmes structurels de fonctionnement de Pôle Emploi. Il existe un réel dysfonctionnement dans le fonctionnement de Pôle Emploi en ce qui concerne la formation professionnelle. En effet, les TPE sont parfois incapables de recruter ne trouvant pas de candidats aux profils adaptés à leurs besoins, cela conduisant parfois même à une pénurie de main-d'œuvre pour les structures de taille supérieure. D'autres dysfonctionnements sont mis en évidence par les entreprises, notamment en termes de ciblage de postes, d'intégration et de formation des personnels ou encore d'information auprès des chefs d'entreprises. Ces problèmes de fond engendrent une inadéquation générale entre l'offre de l'agence Pôle Emploi et les demandes des TPE. Ainsi, il lui demande de quelle façon le Gouvernement souhaite améliorer sa prise en compte des besoins des TPE, de manière à améliorer le fonctionnement général de Pôle Emploi en termes qualitatifs.